

# Évaluation de la documentation ORI-OAI pour un(e) professionnel(le) non informaticien(ne)

*Lyon, le 9 juillet 2010*

Daniel Berthereau

[daniel.berthereau@insa-lyon.fr](mailto:daniel.berthereau@insa-lyon.fr)

Doc'INSA - INSA Lyon

<http://scd.docinsa.insa-lyon.fr>

L'objectif de la mission consiste à évaluer la documentation fonctionnelle d'ORI-OAI afin qu'un(e) professionnel(le) non informaticien(ne), notamment ceux des bibliothèques et des cellules TICE de l'enseignement supérieur, puisse appréhender le produit, préparer un projet de mise en place pour son établissement et configurer le logiciel conformément à ses souhaits sans aide extérieure, à l'exception de l'intégration dans le système informatique.

L'origine de cette mission découle du constat qu'ORI est moins utilisé, en situation réelle, qu'il ne le devrait après plusieurs années de développement intensif. Elle découle également du constat que de nombreux utilisateurs font appel à l'équipe de développement pour obtenir des informations sur la mise en place fonctionnelle et sur la configuration d'ORI, alors que cette équipe ne devrait pas être contactée pour des problèmes ni pour accompagner les utilisateurs.

Le but concret de l'évaluation est donc d'améliorer la documentation au bénéfice des utilisateurs et des équipes de développement, les premiers pouvant mettre en place ORI plus facilement et les secondes pouvant se consacrer davantage au développement. Au delà, le but est qu'ORI soit déployé et réellement utilisé au sein des établissements de l'enseignement supérieur.

Pour réaliser cette évaluation, il est apparu utile de faire appel à une personne ayant une certaine connaissance du monde de la documentation, mais candide par rapport à ORI et au monde de l'enseignement supérieur. En pratique, l'auteur de ces lignes, formé à la documentation et à l'informatique documentaire, connaît les principes du référencement et de l'indexation (concepts documentaires, principes de classification, principales normes, métadonnées, Xml...), le monde du logiciel libre et LAMP, mais seulement globalement les normes bibliothécaires de l'enseignement supérieur et presque rien de Java et des différentes briques technologiques qui constituent la base technique d'ORI.

En pratique, cette évaluation se fonde sur cinq éléments :

- des échanges écrits ou directs avec des utilisateurs d'ORI, notamment ceux de la cellule TICE d'Aix-Marseille, les personnes chargées de la mise en place d'ORI pour le groupement Metz-Nancy et l'équipe de développement d'ORI, que l'auteur remercie ;
- la navigation dans le site [www.ori-oai.org](http://www.ori-oai.org) et sur les listes de diffusion associées ;
- une installation sur un serveur de l'Insa et un test concret de la version express ;
- la consultation des documents sur la genèse d'ORI présents dans la partie Intranet du site [www.ori-oai.org](http://www.ori-oai.org) et sur le serveur de l'Insa ;
- la comparaison avec les projets plus ou moins proches ou concurrents tels que [DSpace](#) et [Eprints](#).

Bien que la mission porte sur la documentation fonctionnelle et non sur le site en tant que tel, il est nécessaire de replacer cette documentation dans un cadre plus général. Cela implique d'une part que la documentation soit resituée au sein du site, premier contact entre l'utilisateur et le produit, et d'autre part que sa place soit repensée à l'intérieur de l'ensemble de la documentation. Cela explique que le plan proposé soit plus général et qu'il reprenne également la documentation amont et la documentation technique.

#### **Annexes :**

- transparents résumant cette évaluation (documents aux formats libres OpenDocument et pdf) ;
- structure proposée pour le site (documents aux formats libres OpenDocument et pdf) ;
- plan proposé pour la documentation (carte heuristique au format libre [freemind/freeplane](#) et disponible en format statique pdf) ;
- statistiques sur les messages de la liste ori-oai-utilisateurs.

Ce document a constitué la base des discussions de la réunion du 5 juillet 2010. Il a été très légèrement corrigé. Il est conseillé de consulter les conclusions de cette réunion pour en tirer pleinement parti.

## Sommaire

I.Analyse du site www.ori-oai.org.....	4
A.Interface.....	4
i.Charte graphique.....	4
ii.Ergonomie des pages.....	5
iii.Ergonomie du site (navigation).....	5
iv.Accessibilité et respect des standards du Web.....	6
B.Contenu.....	7
i.Vue générale.....	7
ii.Page d'accueil.....	8
iii.Analyse par page.....	8
iv.Informations général sur le projet.....	8
v.Public cible.....	9
vi.Actualisation des pages.....	9
vii.Interactivité avec les visiteurs et les partenaires.....	9
viii.Référencement.....	9
II.Documentation du projet ORI-OAI.....	10
A.Les documents existants.....	10
B.Vision d'ensemble sur le contenu.....	11
C.Le passage du fonctionnel au technique : la configuration .....	12
D.Remarques relatives au projet.....	12
i.Cadre institutionnel.....	13
ii.Situation juridique.....	13
iii.Positionnement d'ORI.....	13
iv.Positionnement francophone.....	13
III.Conclusion.....	14

## I. Analyse du site [www.ori-oai.org](http://www.ori-oai.org)

Le site [www.ori-oai.org](http://www.ori-oai.org) est destiné à présenter l'application ORI-OAI, Outil de Référencement et d'Indexation destiné à faciliter la gestion, le partage et la recherche de métadonnées sur les notices de tous les types de documents utilisés dans les unités de recherche et d'enseignement supérieur. Initialement conçu pour le protocole OAI-PMH (*Open Archive Initiative*)

Créer un réseau de portails communicants pour valoriser et partager la production numérique scientifique, pédagogique et documentaire des établissements d'enseignement et de recherche

Recherche  Connexion

LE PROJET | COMMUNAUTÉ | OBJECTIFS | INSTALLATION | DOCUMENTATION | COMMUNICATION

Tableau de bord > ORI-OAI > ORI-OAI.ORG

### ORI-OAI.ORG

L'Outil de Référencement et d'Indexation pour un réseau de portails OAI-PMH **ORI-OAI** vise la mise en place d'un système ouvert, en logiciel libre, permettant :

- de **gérer** et de **publier** tous les documents numériques produits par les établissements universitaires,
- de les **partager** avec d'autres établissements,
- de les **valoriser** par une indexation de qualité,
- de les **rendre accessibles**, à distance et selon les droits définis, dans des interfaces ergonomiques.

La mission du projet ORI-OAI est aussi le **développement** de **communautés OAI-PMH** . Il propose une implémentation de référence du protocole OAI-PMH ainsi que les outils nécessaires à la mise en place de ces communautés et à la bonne intégration aux communautés existantes.

Le développement ORI-OAI s'appuie sur les **travaux** de plusieurs groupes, consortiums et universités numériques.

**Téléchargez ORI-OAI express**

**Téléchargez ORI-OAI**

- **ORI-OAI "express" !**  
La version "express" permet une installation simple et rapide en quelques clics. Elle vous permet d'installer et de tester ORI-OAI sans aucune compétence particulière en informatique.  
[Plus de détails et téléchargement.](#)
- **Mise à jour 1.6.1**  
Des releases mineures de chaque module viennent donc de sortir et vous pouvez, si vous le souhaitez, faire une mise à jour. La version est 1.6.1 téléchargeable depuis la partie "INSTALLATION".  
[Plus d'information sur cette mise à jour.](#)
- **ORI-OAI V1.6**  
**La version 1.6 de ORI-OAI est disponible !**  
Elle est téléchargeable depuis la partie "INSTALLATION".  
[Plus d'information sur cette version.](#)

➔ [Toutes les actualités](#)

3 Ajouté par Yohan Colmant, modifié par Yohan Colmant le avr. 06, 2010 (afficher les modifications)

CONTACT | CREDITS | LICENCE | MENTIONS LEGALES

Site fonctionnant grâce à une **licence de projet Open Source Atlassian Confluence** gratuite accordée à ORI-OAI. Évaluez Confluence dès aujourd'hui.  
Site fonctionnant grâce à Atlassian Confluence 3.0.2, le wiki d'entreprise. Requête concernant un bogue/une fonctionnalité – News Atlassian – Contacter les administrateurs

### A. Interface

Le site est réalisé avec l'ECM Atlassian Confluence. S'agissant d'un site de taille limitée, relativement statique et destiné à un public assez réduit, le choix de cet outil sous licence libre ou d'un autre ne prêle pas à conséquence.

#### i. Charte graphique

L'interface est très classique (titre et slogan dans une bannière du niveau supérieur, quoique sans doute trop grand, barre de navigation en haut et à gauche, chemin vers la page en cours sous la barre...). Elle est très « web 1.0 », rigide mais rigoureuse et claire. Elle ne présente ni qualité ni défaut particulier.

Le design est homogène sur l'ensemble de la partie web du site, mais les listes et ce qui est lié au

code ne reprennent pas la même présentation. Cette situation se retrouve fréquemment sur de nombreux sites, alors même que sa correction est généralement simple (modification des css). L'utilisation du module de gestion de liste ou de forum de Confluence, s'il existe, devrait être privilégiée à l'utilisation d'un système externe, au moins sur le plan de la présentation.

Le graphisme est cohérent. La gamme de couleur est attrayante (bleus et rouges) et bien coordonnée : aucune couleur ne jure avec les autres. Les polices utilisées sont des polices courantes. Les titres, intertitres et blocs de texte sont bien aérés et lisibles.

## ii. Ergonomie des pages

L'ergonomie des pages n'appelle pas de remarques particulières : elle est simple et claire. La structuration des paragraphes de chaque page est généralement bien lisible. Le découpage de l'information est assez fin, parfois excessif. Le sommaire de la page n'apparaît pas toujours, mais cela est inutile, la plupart des pages étant courtes. Il est en revanche bien présent sur les pages plus longues.

Quelques problèmes subsistent néanmoins. Certaines pages sommaires sont inutiles, comme la page des [specifications](#) ou quelques pages d'[installation](#). Certaines parties ne disposent que d'une [sous-partie](#) (un titre est donc en trop ou manque). Certaines pages sont vides, notamment la page sur les [documents fonctionnels utiles](#).

Les illustrations sont rares, mais bien choisies. Toutefois, elles tendent à remplacer le texte, alors qu'elles devraient le compléter - ou l'inverse - (cf. par exemple la page [Producteur](#)). En outre, elles ne sont pas toujours accessibles en l'absence de [javascript](#). Certaines miniatures renvoient à un [fichier pdf](#) sans que cela soit indiqué.

## iii. Ergonomie du site (navigation)

Bien que le site ait une taille et un contenu limité, il n'est pas toujours simple de trouver l'information souhaitée en moins de deux clics. Le visiteur est vite perdu et ne sait pas où chercher l'information qu'il souhaite. Sur le fond, l'essentiel est présent, mais selon une organisation non intuitive. Autrement dit, le principal problème réside dans la structuration du site et dans l'accès aux informations. D'ailleurs, aucun plan de site n'est disponible, sauf partiellement par le biais du [tableau de bord](#).

Sur un plan général, la barre de navigation supérieure renvoie aux principales parties du site. Elle est limitée au niveau 1 et 2. Elle est complétée par un bloc sur la partie gauche qui indique le sommaire au niveau 2 et au delà. Ce bloc est cependant accessible seulement si le javascript est activé, ce qui rend difficile l'accès aux ressources inférieures en son absence. Pour la documentation, il n'y a pas de niveau 1. Même si cela peut se justifier, cette incohérence conduit toujours le visiteur à s'interroger inutilement. Par ailleurs, la page de niveau 1 et le premier titre de niveau 2 correspondent à la même page (le lien derrière « [Projet](#) » est le même que « [Vue générale](#) », de même que pour « [Documentation fonctionnelle](#) » et « [Vue globale](#) », etc.), ce qui n'est pas logique. En fait, il n'existe pas de page de niveau 1. La forme de certains titres n'est pas harmonisée avec les autres (certains sont sous forme d'interrogation : « [À destination de qui](#) », « [Comment... ?](#) »). De nombreux titres sont creux (exemple : « Documents utiles », « Vue globale », « Vue générale »).

En outre, les titres de ces parties sont peu intuitifs et la structuration n'est pas cohérente. Pourquoi les objectifs ne figurent-ils pas dans le projet ? Qu'est-ce qu'un projet sans objectif ? Pourquoi plusieurs liens pour les FAQ et licences ? Pourquoi deux FAQ différentes ? Le principe d'une FAQ est de répondre à des questions ciblées et récurrentes et non pas de reprendre toute l'information du site. Certaines informations y sont présentées plus clairement que sur les pages, par exemple « [Qu'est-ce qu'ORI-OAI](#) », qui constitue une bonne introduction à la vue générale du projet.

D'autres questions sont inutiles ([où télécharger ORI ?](#)). Pourquoi les [Échanges fonctionnels](#) ne figurent-ils pas dans la partie Communication ? Qu'est ce que sont les [Documents utiles](#) ? Tous les autres documents seraient-ils inutiles ? La présentation des fonctionnalités doit-elle être classée dans les objectifs ? Tous les contributeurs dans les groupes de travail sont-ils tous des [développeurs](#) ? La [communauté](#) ne comprend-elle pas aussi les développeurs ? À quoi correspond l'espace collaboratif ? La communauté peut [communiquer](#) mais ce n'est pas lié à la [communication](#) ? Où trouve-t-on les [listes de diffusion](#) ? Pourquoi n'y sont-elles pas toutes indiquées ?

Le site est trop simple pour que le fil d'Ariane soit réellement utile. En même temps, un bug existe : le fil répète le titre de niveau 1 sur chaque page (c'est lié à l'absence de page de niveau 1, mais que Confluence, comme tout visiteur, attend). Dans le même sens, certaines pages sont vides sur ce fil d'Ariane, par exemple documentation technique > [documentation technique](#). Il est toujours possible de revenir à l'accueil, mais cet accueil présente une particularité : ce n'est pas la page index du domaine. De même, la première page du fil d'Ariane n'est pas la page d'accueil, mais le [tableau de bord](#), comme si tout visiteur était un administrateur du site. Cela renforce le caractère principalement technique du site.

La sensation qu'éprouve le visiteur d'être vite perdu est aussi lié au fait que la page en cours n'est pas mise en valeur dans la barre de navigation ni dans le menu gauche : généralement, les couleurs sont inversées. Il est difficile de savoir comment on est arrivé sur une page, d'autant que plus que le fil d'Ariane n'est pas complètement similaire à la barre de navigation.

Le site propose également un moteur de recherche destiné à trouver directement l'information souhaitée. Même s'il est d'usage d'en mettre sur tous les sites, l'intérêt d'un moteur de recherche sur un petit site est généralement limité, car un parcours de navigation lisible est plus efficace. Par ailleurs, un second moteur de recherche apparaît sur certaines pages, ce qui n'est pas optimal en terme de navigation (il est préférable de fusionner les deux ou d'ajouter une liste déroulante sur le moteur principal). [Si besoin étudier les statistiques d'usage des moteurs].

Dans le même sens, le plan du site n'est pas présent dans le menu du bas, comme si le site avait été conçu sans plan ou que les concepteurs du site n'osaient pas le mettre en avant [interprétation éminemment contestable]. L'analyse du plan du site (cf. annexe) montre que la partie technique est dominante : la majorité des pages sont orientées vers la mise en œuvre technique d'ORI. L'aide fonctionnelle et proprement documentaire est réduite au minimum. Comme ORI s'inscrit dans une perspective stratégique au niveau des établissements, il est nécessaire de rééquilibrer cette situation.

Par ailleurs, certains liens manquent. Dès lors que les utilisateurs savent qu'ORI est constitué de modules qu'il convient de choisir selon son propre projet d'établissement, il est essentiel de mettre un lien direct vers ces modules depuis le menu général. Actuellement, l'accès aux pages des modules n'est pas clair et ne peut s'effectuer qu'en passant par des moyens détournés ([tableau de bord](#) ou [documentation fonctionnelle](#) et [technique](#)).

Bref, le menu général n'est pas conçu de façon cohérente : le visiteur doit réfléchir pour trouver ce qu'il cherche. Il convient donc de revoir l'organisation des pages et d'une manière générale l'ergonomie du site, par exemple en prenant modèle sur les sites de présentation de logiciels, souvent organisés de façon similaire.

#### **iv. Accessibilité et respect des standards du Web**

La simplicité du site le rend facile d'accès et parfaitement lisible sur les navigateurs courants tant sous Linux, que sous Mac et Windows.

Toutefois, les pages ne sont pas conformes aux normes du World wide web consortium (cf.

<http://validator.w3.org>). Ainsi, la page d'accueil compte 29 erreurs et 26 avertissements. En fait, la plupart de ces alertes sont sans incidence et se retrouvent fréquemment sur le web. Ce problème découle directement du choix du CMS. Le nombre d'erreurs pourrait être réduit en remplaçant le doctype, définit sur strict, par transitional ou xhtml. De plus, certains contenus ne sont accessibles qu'avec [javascript](#), ce qui ne respecte pas le principe de la dégradation harmonieuse du Web (toujours disposer d'un accès au contenu, même si le visiteur ne dispose pas de tous les outils).

Il en est de même pour le respect des normes d'accessibilité. Au sens de la norme la plus courante (WCAG du W3C), la principale erreur est l'absence d'équivalent textuel à chaque élément non-textuel. Autrement dit, les illustrations n'ont pas de titre (traditionnellement indiqué par l'attribut « alt »).

Dans le même sens, le site ne respecte pas tous les standards du web (pas de métadonnées des pages notamment).

Par ailleurs, les caractères accentués ne sont pas pris en charge dans les pages de visualisation du code sous Subversion. Le format des caractères devrait donc être modifié sur le serveur web lié au dépôt.

Les adresses internes sont peu intuitives. Par ailleurs, les noms des pages sont assez complexes : elles contiennent « display » et le plus souvent le nom de la partie en majuscules.

Les pages se chargent rapidement. Aucun problème de compatibilité technique n'a été identifié sur les principaux navigateurs. Il n'y a ni plugin nécessaire, ni popup intempestif, ni cookie forcé. Le texte n'est pas facile à imprimer (il n'y a pas de lien impression qui modifie la mise en page), mais cet élément n'est pas trop gênant compte tenu de la simplicité et de la clarté de la mise en page.

Toutefois, une taille minimale d'écran assez grande est imposée (1024 pixels de large), ce qui est assez gênant.

Les téléchargements sont clairement identifiés, mais la taille et le format des fichiers ne sont pas indiqués.

Il n'y a pas de page d'accessibilité, mais le site est suffisamment simple pour être lisible par tous.

## **B. Contenu**

L'objectif du site est de présenter le système ORI, outil de référencement et d'indexation de documents pour les bibliothèques universitaires.

### **i. Vue générale**

D'une manière générale, le contenu web est essentiellement technique, y compris pour les études de cas. Il faut chercher dans certaines présentations pour disposer d'une vue plus politique et plus pratique d'ORI. Certaines sont très riches, en particulier, après un rapide coup d'œil, le pdf [Modélisation et utilisation d'ORI](#) dans la partie formation fonctionnelle et [l'exposé de présentation](#). Ces informations sont publiées sous une forme non adaptées au web (fichiers zip, doc, pdf, ppt). À défaut d'adapter les informations aux différents types de support, elles devraient en partie se retrouver directement sur le site.

Aucune copie d'écran n'est visible, alors qu'elles permettent de mieux comprendre la mise en œuvre des concepts. Elles sont déjà disponibles dans les documents fichiers. Dans le même sens, les illustrations sont rares, mais bien choisies. Toutefois, elles tendent à remplacer le texte, alors qu'elles devraient le compléter - ou l'inverse - (cf. par exemple la page [Producteur](#)). De même, les informations conceptuelles disponibles dans le [poster de 2007](#) sont riches, mais il est difficile de les retrouver aussi lumineusement sur le site. En outre un poster n'est pas adapté à la lecture sur écran.

Au passage, sur la page de la documentation fonctionnelle, le poster présente la [version 1.5](#) alors que selon le texte, il s'agit de la version 1.6.

La FAQ est plus claire que la page d'accueil sur le concept d'ORI. Beaucoup d'informations intéressantes se retrouvent d'ailleurs dans les FAQ et elles ne sont pas mises en avant (OAI, normes...).

## ii. Page d'accueil

La page d'accueil étant la page la plus importante d'un site, les différents publics cible doivent être en mesure de trouver toute l'information qu'ils souhaitent. Ce n'est pas le cas. La page d'accueil contient en fait uniquement une courte introduction au système. De plus, comme la page d'accueil est conçu sur le modèle de la page écran, les informations les plus importantes devraient donc se trouver sur ce premier écran. En pratique, ces informations sont complètes sur la finalité d'ORI, mais elles s'avèrent assez abstraites (cf. résumé ci-dessus).

En outre, les informations sont essentiellement techniques. Cela est accentué par le fait que l'accent est mis sur le téléchargement des versions. De plus, ce téléchargement se répète avec les dernières actualités. Cette redondance ne permet pas de profiter pleinement de l'espace limité qu'est l'écran. En même temps, comme la plupart des actualités sont en fait des informations techniques, il conviendrait de les compléter avec les informations relatives aux conférences et colloques à venir.

En outre, le texte contient un seul lien peu visible ([travaux](#)). Un plus grand nombre de liens permettraient au visiteur d'avoir directement des réponses aux questions qu'il se pose lorsqu'il lit l'introduction de la page d'accueil (par exemple ORI permet de gérer « tous les documents numériques » : lesquels ?). La présentation des trois principaux cas d'usage pourrait être signalée dès cette introduction

Même en gardant le principe de la page écran, la présentation en quelques lignes de l'importance stratégique d'ORI, de sa valeur ajoutée par rapport à l'existant technique et fonctionnel et de l'importance de la réflexion amont à mener permettrait de dynamiser la navigation du site de valoriser les cas d'école, les échanges de configurations et les avis d'utilisateurs (décideurs et documentalistes), c'est-à-dire vers des exemples concrets de choix et d'utilisation.

## iii. Analyse par page

Certains titres ne correspondent pas à la réalité du contenu. Par exemple la page titrée « [Accès à distance](#) » contient en fait des informations relatives à la gestion des droits. En outre, sur le fond, le concept d'accès à distance n'a pas de sens. Dans le même sens, les contributeurs participants au projet sont listés sous le terme générique « Développeurs ». Cet élément montre à nouveau que le site est destiné à des techniciens.

S'agissant de l'aide technique, les informations les plus nombreuses sont celles relatives à l'installation du système. Elles sont complètes, mais elles pourraient être encore mieux mises en valeur : le sommaire est structuré, mais la liste de réponses « Comment... ? » ressemble à un fourre-tout qu'il est nécessaire de réintégrer dans la documentation des modules.

Pour le reste, cf. l'annexe.

## iv. Informations général sur le projet

Tout décideur devant être rassuré sur le projet, il doit trouver sur le site une vision claire de ce qu'est ORI. La liste des évolutions en cours n'est pas suffisante : elle doit être datée. Autrement dit, un décideur doit trouver un planning (*roadmap*) pour connaître les évolutions prévues – et donc

savoir ce que ORI ne fait pas encore –, déterminer si le projet avance vite ou non....

La liste des partenaires doit également être mieux mise en avant, notamment par des citations de personnes (« ce qu'ils en pensent »). Un renvoi vers quelques pages existe, mais il s'agit justement d'un renvoi perdu au fond du site.

La dimension fonctionnel est largement absente du site. Dans quelle cadre et pourquoi utiliser ORI ? Quels sont les impacts pour les bibliothèques ? Comment s'articule ORI par rapport à d'autres systèmes d'information ?

#### **v. Public cible**

Au premier abord, le site s'adresse à des personnes qui connaissent le système, puisque les exemples concrets sont limités. Il s'adresse en outre surtout à des techniciens, puisque la majorité des pages sont orientées en ce sens. Les documents plus conceptuels et fonctionnels se trouvent dans des documents joints. Des informations sur le public destinataire figurent néanmoins sur le site.

#### **vi. Actualisation des pages**

Les pages sont datées et les modifications sont tracées comme sur un wiki. Le rythme de mise à jour des pages semble globalement cohérent avec le rythme de publication des versions, ce qui tend à montrer que les informations fournies sont correctes et non obsolètes. Toutefois, de informations importantes ne sont manifestement pas à jour (liste des contributeurs, point d'avancement des projets des établissements) et certaines sont incohérentes (le lien sur la page vers « [toute la documentation de formation fonctionnelle mise à jour](#) » renvoie en fait à un pdf de la version 1.1).

#### **vii. Interactivité avec les visiteurs et les partenaires**

L'interactivité est apparemment conçu à l'ancienne, uniquement par le biais de listes de diffusion. Ce mode de fonctionnement peut suffire tant que la communauté restera clairement délimitée. Les groupes sont présentés trop succinctement et sans présentation logique. Une possibilité de fil rss existe en cherchant bien.

La recherche dans les archives est cependant assez rigide et difficile (pas de possibilité de faire de recherche sur les pièces attachées, navigation forcément mensuelle, qui oblige à revenir au menu dès que l'on veut suivre une discussion sur le mois précédent ou suivant). Il n'y a pas de forum public.

Un wiki existe, mais cet outil de publication collaborative n'est pas utilisé comme tel. Il s'agit en fait d'un espace de publication de page dans lequel les contributeurs pourraient déposer leurs configuration ou leur processus.

D'une façon générale, le site n'est pas à la hauteur de la qualité de l'application.

#### **viii. Référencement**

Le site est peu visible dans les principaux moteurs de recherche, sauf par ceux qui connaissent déjà l'outil : il est facile à trouver à partir de son nom complet (ori-oai), même si la page d'accueil est assez courte, mais difficile à découvrir à partir des mots-clés de l'outil tels que « documentation scientifique numérique », « référencement », « indexation », « bibliothèque », « open archives ». Cette difficulté est encore plus grande dans le cadre d'une recherche avec les équivalents non français. Le site arrive toutefois en premier lien avec les mots « outils de référencement et d'indexation ». Par ailleurs, la nature du projet le rend difficile à référencer, puisqu'il doit justement

faire face à la concurrence des spécialistes du référencement web.

Le titre de la page d'accueil est centré sur le nom du projet : ORI-OAI.ORG - ORI-OAI - ORI-OAI.org, ce qui est nuisible en termes de référencement : ce sont les mots-clés qui doivent être mis en avant et associé au nom de l'outil. Surtout, le slogan du site est inscrit dans l'image, ce qui est d'autant plus gênant qu'il se retrouve sur tout le site et qu'il contient des mots importants (« Créer un réseau de portails communicants pour valoriser et partager la production numérique scientifique, pédagogique et documentaire des établissements d'enseignement et de recherche »). Il est d'ailleurs impossible de retrouver le site à partir du slogan. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un slogan au sens strict, mais d'un résumé informatif sur le concept de l'outil. Enfin, ce slogan contient une erreur d'orthographe (confusion, certes fréquente, entre le participe présent « communiquant », invariable, et l'adjectif verbal « communicant »).

Les adresses internet (url) correspondent à des numéros techniques (exemple : <http://www.ori-oai.org/pages/viewpage.action?pageId=20316180>). Elles sont généralement longues et en conséquence non optimisées pour les moteurs de recherche (SEO). A l'inverse, le texte des pages est souvent bien structuré, avec des titres clairs quoique parfois trop simples, des paragraphes assez courts (cf. ci-dessous).

Au total, le *page rank* du site est faible.

PageRank	0
Alexa Rank	4 764 679
DMOZ	absent
Backlinks Google	0
Backlinks Yahoo	485
Resultats AltaVista	1 800
All the Web	20

Le site a été référencé par Alexa à partir du 17 mai 2006 et par archive.org le 2 juillet 2006.

La qualité du référencement est toutefois secondaire pour ce type de projet. Les personnes intéressées connaissent déjà le projet et peuvent retrouver le site facilement si elles connaissent le nom. Cela dépend toutefois de la politique de diffusion du projet. Toutefois, en ne connaissant pas le projet, il est difficile à trouver. Cette situation provient sans doute du fait que le site est principalement orienté vers le projet en lui-même et non vers les utilisateurs : il n'explique guère en quoi ORI est utile. Les seuls sites sur lequel ORI est cité sont d'une part les sites des partenaires et d'autre part quelques sites universitaires français.

Enfin, sur le fond, il n'est sans doute pas défendu d'estimer qu'un site destiné au référencement et à l'indexation des documents numérique devrait être exemplaire sur le référencement de ses pages web comme de sa documentation d'une manière générale.

## **II. Documentation du projet ORI-OAI**

### **A. Les documents existants**

La documentation du projet ne se limite pas aux pages web. De nombreux documents, exposés, présentations... la complètent. Les principaux figurent sur le site, mais ils ne sont pas faciles à repérer puisqu'ils sont dans la partie Communication et que seuls les transparents sont récents.

De nombreuses vidéos issues des colloques et conférences donnent une vision claire et vivante sur le concept d'OAI et sur le projet ORI-OAI. Elles ne sont toutefois pas visibles et sont souvent assez longues. La dernière présentation à Strasbourg n'est pas encore référencée, mais elle présente le projet de manière complète et accessible.

Les documents disponibles sur le site sont ceux liés aux formations fonctionnelle et technique, qui se tiennent régulièrement sur deux jours. Ces formations sont conseillées pour tous les groupes qui veulent mettre en place ORI-OAI. S'agissant de la formation fonctionnelle, seuls les transparents de la version 1.6 sont disponibles. Le support rédigé le plus récent correspond à celui de la version 1.4 (début 2009). S'agissant de la formation technique, il n'y a pas de support rédigé, mais, à l'inverse, la documentation présente sur le site est beaucoup plus importante. Elle insiste judicieusement sur les configurations, qui constituent la principale difficulté dans la mise en place d'ORI-OAI. Les transparents contiennent beaucoup de contenus qu'il conviendrait de mettre en avant et de valoriser, car la lecture de transparents est assez difficile.

Les autres documents présents se trouvent sur le serveur de l'Insa. Leur organisation et leur dénomination ne sont ni claires ni cohérentes, mais il est possible d'y retrouver toutes les informations relatives à la gestation du projet : fiches sur le périmètre du projet et sur les raisons des choix, cadre d'ensemble du projet, fiches d'analyse sur l'existant et la concurrence, compte rendus de réunions de pilotage et de réunions fonctionnelle, rapports d'analyse divers. Certaines informations pourraient être reprises sur le site, notamment celles liées aux choix politiques du projet. Par ailleurs, les comptes rendus et les fiches pourraient se retrouver dans la partie Intranet du site, actuellement assez réduit.

Enfin, une documentation existe sur certains autres sites, par exemple à l'[université Descartes](#) ou à l'[Ens Lyon](#). Elle gagnerait à être reliée au site ORI.

## **B. Vision d'ensemble sur le contenu**

Plus la documentation est parcourue en long, en large et en travers, plus l'impression se dégage que tout ce qu'un professionnel informaticien ou non peut vouloir existe. Toutes les informations relatives à la mise en place d'un projet ORI, à la réflexion fonctionnelle et à sa mise en œuvre technique sont présentes de manière assez détaillée et claire. Ainsi, tout ce qu'un utilisateur non-documentaliste a besoin pour appréhender ORI-OAI, tout ce qu'un professionnel non informaticien a besoin pour monter un projet, comprendre l'organisation fonctionnelle et configurer les modules, tout ce qu'a besoin d'un informaticien pour installer ORI et l'intégrer dans son système informatique, tout cela est présent dans la documentation sur le site ou dans les supports présentés sous forme de document. Bref, la documentation paraît très riche.

Malgré la richesse de la documentation, les témoignages des utilisateurs montrent qu'ils n'arrivent pas à trouver les informations qu'ils souhaitent, ne serait-ce qu'à comprendre à quoi sert ORI et ce qu'est OAI. De même, ceux qui veulent installer ORI dans leur établissement n'arrivent pas à trouver les informations pour le configurer proprement et rapidement sans faire appel à la liste. Quant aux informaticiens, même s'ils arrivent confiants dans les formations techniques, ils en sortent découragés face au nombre élevé de briques technologiques incorporées dans ORI qui leur donne une impression d'usine à gaz.

En fait, le principal problème est l'organisation et la mise en valeur des informations. Cela renvoie à l'avis commun des utilisateurs sur le fouillis qu'est la documentation. Par ailleurs, le problème est moins fonctionnel que technique et plus précisément technico-fonctionnel. De fait, la grande majorité des interventions sur la liste « ORI-OAI utilisateurs » portent sur des problèmes d'implantation des fonctionnalités qu'ils souhaitent dans les fichiers de configuration. Les problèmes purement techniques ne sont pas les plus nombreux, pas plus que les questions purement fonctionnels.

Dans ce cadre, la partie amont (réflexions pour la mise en place d'un projet ORI) est moins importante. Cela ne constitue pas un réel problème, car le projet est le plus souvent mis en œuvre par des documentalistes qui connaissent les concepts de métadonnées, d'OAI, etc. Néanmoins,

comme d'autres personnes participent également aux projets ORI, il est nécessaire de prévoir une introduction à la fois plus basique, mais plus complète, sur les classifications, OAI, etc. Cela se retrouve déjà en grande partie dans la documentation rédigée, mais pas dans le site. Cela oblige les utilisateurs à avoir une formation, ce qui ne devrait pas être nécessaire si toutes les infos figuraient sur le site.

Dans le même sens, il paraît nécessaire d'insister sur les scénarios (schémas Production, Agrégation, Ressources pédagogiques...), puisque c'est ce qui est spécifique à ORI (les notions sur les métadonnées, sur les classifications sont connus par la majorité des professionnels non informaticiens et peuvent se retrouver facilement ailleurs).

Plus fondamentalement, cette situation s'explique par le fait que la documentation d'ORI est encore une documentation de développement conçue par ceux-là même qui ont suivi et réalisé le développement. Il ne semble pas avoir été fait appel à des rédacteurs techniques ou à des documentalistes spécialistes de la documentation pour la préparation et la rédaction de la documentation. Autrement dit, la documentation d'ORI est encore une documentation projet et n'est pas une documentation produit, alors qu'ORI est désormais un logiciel utilisable par des non informaticiens, même si le projet est encore en développement. Cela explique que la documentation soit centrée sur la technique, alors qu'elle devrait être centrée sur la réponse aux besoins des utilisateurs, c'est-à-dire sur la mise en place et la configuration concrète d'ORI.

### **C. Le passage du fonctionnel au technique : la configuration**

La configuration d'ORI est le problème central pour les utilisateurs. Ce problème est particulièrement visible pour le circuit de référencement (workflow), qui constitue le module central du projet, même si le module est théoriquement optionnel.

C'est le module qui occasionne le plus de soucis de personnalisation. Vue de l'extérieur, cette documentation semble pourtant complète (même si elle est étonnamment située dans la partie Comment ? et pas dans une sous-page du module) et pourtant cela ne semble pas suffire.

Il convient donc de reprendre plus largement la présentation du module et notamment de donner toutes les explications sur le passage d'un diagramme à un fichier xml. Il s'agit de décrire les fichiers et d'être plus concret sur l'impact des modifications, d'indiquer le sens de toutes les balises (le renvoi vers [osworkflow](#) est insuffisant), d'indiquer les impacts sur les autres modules et les autres fichiers, de détailler pas-à-pas l'ajout, la modification et la suppression d'une étape à partir d'un module vide et à partir d'un modèle complet existant.

Dans l'idéal, le spécialiste non informaticien ne doit pas avoir besoin de se renseigner sur toutes les briques sous-jacentes (il en est de même pour les autres modules). Au delà, l'utilisation d'un générateur graphique de workflow pourrait être utile. Il en existe un pour osworkflow. Il fonctionne, mais son développement semble arrêté depuis 2007. Il en existe d'autres plus simples, mais la sortie xml est différente. C'est sur ce module que Marseille et Metz passent le plus de temps (même si les modules Editor et Search posent également des problèmes et nécessitent aussi un certain investissement en temps). L'Insa a même indiqué à l'auteur de ces lignes qu'il n'aura pas trop de deux mois pour le réaliser, ce qui est beaucoup trop lourd pour la majorité des services utilisateurs d'ORI.

### **D. Remarques relatives au projet**

Les informations relatives à la gestion de projet posent certains problèmes.

## **i. Cadre institutionnel**

Le mode de gouvernance et le processus décisionnel ne sont pas clairement explicités, mais ils peuvent être déduits des différents éléments présentés.

## **ii. Situation juridique**

Le projet en lui-même est sous placé sous licence GPL. Le numéro de version n'est toutefois indiqué nul part. En outre, il existe un addendum à la GPL. Celle-ci n'est pas explicité (but et conséquence), ce qui fait que le caractère réellement libre du projet peut être remis en question (les licences open source sont variées et contradictoires entre elles, notamment sur le plan de l'héritabilité et de la contagion). Ce point risque de poser des problèmes juridiques et donc des craintes quant à son utilisation. S'il apparaît nécessaire de le conserver, il doit être rédigé par un juriste et être clarifié. En outre, s'agissant d'un projet français et public, la licence CeCILL devrait être privilégiée ou au moins permise (multi-licences).

Quant au site en lui-même, sa propriété et les mentions de responsabilités intellectuelles sont claires et détaillées. Toutefois, le statut du groupe de pilotage ORI-OAI n'apparaît pas clairement. Le terme de consortium n'est juridiquement pas clair. S'agit-il d'un simple groupe informel au plan institutionnel ?

## **iii. Positionnement d'ORI**

Positionnement mal mis en évidence par rapport aux outils classiques ou plus connus des bibliothèques : pas seulement archives ouvertes OAI-PMH, mais aussi Z39-50 et SRU Search/Retrieval via Url, et, pour l'indexation et la recherche, avec le modèle CIDOC CRM et avec la norme NF ISO 8459. En quoi ORI est complémentaire ou remplace ? Il en est de même pour STAR, etc. : pourquoi le visiteur ne considérerait-il pas qu'ORI est encore une couche supplémentaire qu'il va falloir gérer.

Le visiteur a besoin d'être rassuré sur ce point et d'une façon général sur . ORI a-t-il vocation à se surajouter aux autres systèmes (mais alors pour quelle valeur ajoutée ? Simplification de la gestion des notices ? Rentabilité en termes de temps de travail ?) En quoi ORI est complémentaire ? Ne peut-il pas remplacer les autres systèmes, même s'il n'est pas prévu pour cela ?

Il en est de même s'agissant du positionnement par rapport aux systèmes de gestion de bibliothèques : en quoi est-ce complémentaire et compatible (il faut rassurer les bibliothécaires qui disposent déjà d'applications et qui ne veulent évidemment pas tout changer constamment). Les SIGB permettent également de gérer des métadonnées, etc.

Il en est encore de même par rapport aux GED. La majorité des concepts et des modules d'ORI se retrouvent en effet dans les outils de GED (workflow, versionnage, indexation, moteur de recherche, etc.), à l'exception de ce qui est lié à la mise en réseau des ressources (qui se retrouve dans d'autres systèmes). Cette proximité est importante, puisqu'ORI gère également les documents administratifs. S'agit-il d'un système de GED spécialisé pour les bibliothèques ? Qu'apporte-il de plus et de différent ?

S'agissant du positionnement par rapport aux concurrents, il est assez simple : il n'y a pas de concurrent valable en France, surtout que le projet est soutenu par le ministère. Utiliser une solution telle que DSpace ou Eprints nécessiterait un travail lourd d'adaptation au contexte français.

## **iv. Positionnement francophone**

ORI est conçu comme un système international (les noms des modules sont en anglais,

contrairement aux recommandations du ministère de la Culture). Pourtant, 100 % du contenu et des partenaires, d'après la liste indiquée sur le site, sont francophones et principalement français. Quel est le véritable objectif du projet au delà du discours ? Quelle est la politique de communication au delà de ce cercle traditionnel ? Quoi qu'il en soit, il paraît nécessaire de mieux valoriser le fait que le projet a été initialement développé et soutenu par l'enseignement supérieur français et que la communauté est désormais internationale.

Les autres pays doivent faire face aux mêmes problèmes. Quels sont leurs solutions ? Utilisent-ils ORI sans le faire savoir (peu probable compte tenu de la complexité du système et de l'aide uniquement en français). Une veille est-elle organisée ou réalisée régulièrement ? Des partenariats sont-ils ou seront ils noués ? Une version multilingue du site est-elle prévue ?

Sur le plan du code, il apparaît que l'essentiel des commentaires est en français, mais que certains sont en anglais. La charte d'écriture éventuelle devrait préciser si cela est permis.

### **III. Conclusion**

S'agissant de la documentation, il s'agit avant tout une documentation de développement, tant sur le site que dans la documentation papier. Il s'agit de la transformer en une documentation finale orientée produit, centrée sur la réponse aux besoins. Par ailleurs, elle doit être rééquilibrée : la documentation fonctionnelle doit apparaître plus clairement face à la documentation technique. Plus précisément, il ne s'agit pas de les opposer, mais de les rendre plus complémentaires afin de faciliter le passage des concepts et des choix fonctionnels vers la configuration technique. Autrement dit, il s'agit de mettre en avant les aspects technico-fonctionnels, c'est-à-dire les descriptions des fichiers de configuration et les liens entre eux, les procédures, les modes d'emploi et de mise en œuvre, les guides et les pas à pas, etc. Ce sont ceux qui intéressent réellement les professionnels non informaticiens et qui permettent de passer d'un cahier des charges à un projet configuré conformément à ce dernier. Les utilisateurs ne doivent pas avoir l'impression de devoir s'informer sur toutes les briques technologiques, très nombreuses, pour mettre en place ORI. Les références aux briques ne doivent justement être que des références.

S'agissant du site, d'une manière générale, il présente le projet de manière assez technique et la richesse de la documentation fonctionnelle n'est pas mise en valeur. En particulier, trois éléments pourraient être mieux mis en avant :

- montrer en quoi la mise en place d'ORI est un projet stratégique pour un établissement ou un laboratoire et qu'il a une importance beaucoup plus politique qu'un simple outil de gestion, notamment en ce qu'il permet de valoriser ses publications auprès de la communauté scientifique, de réaliser des statistiques de bibliothéconomie fines, par exemple pour connaître le nombre et le niveau de reconnaissance de ses publications, et de réduire les coûts de gestion par la mutualisation ;
- présenter ce qu'apporte de plus ORI et son articulation par rapport aux outils classiques bien connus des bibliothécaires (SIGB et OPAC tel que Flora, ENT tel que Moodle...), par rapport aux protocoles existants (échanges de données bibliographiques Z39-50, SUDOC, OAI, HAL...), par rapport aux formats (classifications tel que Dewey, formats Marc, LOM, TEF, MeSH...) et par rapport à l'existant informatique (compatibilité JSR-168, authentification CAS, annuaire...), c'est-à-dire son positionnement ;
- insister sur le fait que la mise en place d'ORI nécessite une phase de préparation amont assez longue, en particulier pour définir les types de documents qui seront gérées par ORI, l'articulation avec l'existant technique et fonctionnel, les interfaces qui seront conservées,

les circuits de validation..., et qu'il est donc nécessaire de mettre en œuvre une démarche de projet assez large. La configuration technique qui en découle est également assez longue compte tenu de la richesse du produit.

Il paraît aussi nécessaire d'insister plus clairement et directement sur le site sur les qualités d'ORI (flexible car adaptable à tous les référentiels et à tous les circuits, souple car modulaire et utilisable dans tous les contextes, facile d'utilisation grâce aux configurations, par nature respectueux des protocoles et des formats, multilingue y compris pour les langues s'écrivant de droite à gauche...). En fait, il s'agit de rassurer les décideurs et les utilisateurs sur ce que peut faire ORI, sur ce qu'il peut déjà faire et ce qu'il fera, sur le caractère libre du projet, sur l'importance de la communauté des développeurs et utilisateurs..., tout en ne poussant pas à sous-estimer la quantité de travail à fournir en amont de la mise en service.

Enfin, la chaîne éditoriale du site peut être clarifiée et revue, même si elle est par nature limitée compte tenu de la taille du projet. Sur le plan fonctionnel, compte tenu de la taille du site, il s'agit principalement de nommer un responsable du site et de lui accorder le temps de *webmastering* nécessaire. Sur le plan technique, comme la plupart des contenus sont disponibles sous forme de fichiers et que ces informations devraient être lisible directement sur le site, il pourrait être utile d'inverser le schéma de publication et au-delà, de passer d'une gestion de documents à une gestion de contenus. Concrètement, il s'agit de passer d'un schéma traditionnel dans lequel les auteurs écrivent des documents bureautiques à un autre dans lequel ils écrivent du contenu, ce contenu étant ensuite disponible automatiquement sous d'autres formats (html, doc, pdf). Cela s'effectue déjà pour certains documents techniques et pourrait donc être élargi.

S'agissant du projet ORI en tant que tel, le plus dur a été réalisé avec l'intégration et la mise en cohérence d'un grand nombre de normes et de briques au sein d'un projet unique. Il convient désormais de dépasser cette complexité apparente et d'homogénéiser le tout et d'en simplifier l'accès, ce qui est tout aussi difficile et demande un travail conséquent. Cela ne constitue en outre qu'une piste d'évolution parmi d'autres. Une meilleure documentation, notamment sur le plan de l'organisation et de l'accès, peut faciliter la compréhension globale et la mise en place d'ORI, mais la rédaction d'une documentation constitue également un projet qui demande une vraie allocation de moyens. Tant que le projet et sa documentation n'auront pas évolué en ce sens, un accompagnement des établissements utilisateurs sera nécessaire. L'accompagnement à travers la liste étant ponctuel, le recours à l'équipe de développement est donc inévitable faute d'autres spécialistes. Sur ce point, un utilisateur d'ORI signale qu'il préférerait faire appel à un accompagnateur pendant deux ou trois semaines, mais qu'il n'a trouvé personne et que son équipe doit donc apprendre à configurer et à faire fonctionner ORI, ce qui est trop long et aurait été abandonné s'il n'y avait un fort soutien politique.

Quoi qu'il en soit, une refonte du site et une réorganisation des contenus, riches mais mal mis en valeur, sont indispensables. Elles doivent permettre une ouverture plus grande et une diffusion plus large d'ORI, y compris au delà de la France.